

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1217

présenté par
Mme Cristol

ARTICLE 11 QUINQUIES

Après le mot :

« taux »,

insérer le mot :

« minimal ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.